

Confrontés à une forte dégradation de l'activité et à une explosion des coûts de l'énergie, les Transporteurs Routiers de l'Ile de la Réunion tirent la sonnette d'alarme

12 SEPTEMBRE 2023



Alors que l'activité du Transport Routier de Marchandises poursuit sa dégradation au 2^{ème} trimestre 2023 et que les prix des carburants demeurent à des niveaux extrêmement élevés, l'OTRE Ile de la Réunion exprime ses plus vives inquiétudes et demande la mise en œuvre de mesures urgentes pour sauvegarder la pérennité des entreprises et des emplois.

Au deuxième trimestre 2023 et dans la continuité d'un premier trimestre très morose, les chefs d'entreprise ont constaté une forte dégradation de leur activité qui se poursuit au 3^{ème} trimestre. Cette situation fragilise fortement la trésorerie des entreprises et plus globalement leur compte de résultats. Elle est aggravée par un prix des carburants en constante hausse. Dans un contexte d'inflation forte, la répercussion aux donneurs d'ordre de l'augmentation des coûts de l'énergie, dont notamment le gazole, reste toujours un exercice très

complexe et périlleux pour les transporteurs.

Dans ce contexte de fortes tensions et d'inquiétude, l'OTRE Ile de la Réunion a sollicité en urgence d'être reçue par le préfet pour évoquer ses demandes :

- A titre exceptionnelle, une souplesse dans le traitement de validation des dossiers de déclaration de capacité financières et les demandes de licences ;
- L'ouverture immédiate de négociations pour le renouvellement de la **Charte tripartite de Bonnes Pratiques** applicables dans le Secteur du Transport Public Routier de Marchandises et Logistique fixant des engagements en matière de prix de transport, signée entre les Organisations Professionnelles du Transport Routier, les représentants des donneurs d'ordre et l'Etat ;
- La publication rapide d'indicateurs économiques spécifiques à l'Ile de la Réunion élaborés par le Comité National Routier (CNR), visant à aider les entreprises à mieux calculer leurs propres prix de revient et faciliter la relation commerciale avec les donneurs d'ordre, attendue avant la fin de l'année.

Initialement programmée le 6 puis le 12 septembre, la réunion à la préfecture vient d'être de nouveau repoussée au 19 septembre.

Si l'OTRE Ile de la Réunion s'inscrit naturellement dans une logique de dialogue avec les représentants de l'Etat, ces reports successifs accentuent l'incompréhension et la colère des chefs d'entreprise qui attendent des réponses concrètes et adaptées à leurs inquiétudes.

[Télécharger le communiqué de presse](#)